



## Séance du conseil communal du 17 mai 2023 à 17h00

-----

### Présents :

Gloden Michel, bourgmestre-président  
Muller Jean-Paul, Weber Tom, échevins  
Funk-Kiesch Josée, Hirtt Pierre, Pütz Aline, Breda Pierre, Goldschmit François, Rasic Marc,  
Willems-Kirsch Annette, Wilmes Raphael, conseillers  
Legill Guy, secrétaire communal

### **1. Enseignement : Liste 1 des postes d'instituteurs vacants – Propositions de réaffectation**

(Séance à huis clos)

Le conseil communal procède à la proposition de réaffectation d'instituteurs au postes vacants suivants :

C1 1p 100% A 23-24	Lynn Reisdorffer
C2-4 1p 50% A 23-24	Cathy Slongo
C2-4 1p 100%	Kelly Bausch
C2-4 3p 100% A 23-24	Anne Thillmann, Martin Scheffen, Nick Bartl

### **2. Finances : Etat des recettes à recouvrer à la clôture de l'exercice 2022**

Avec toutes les voix le conseil communal admet en reprises provisoires et en décharges aux services ordinaires et extraordinaires les sommes ci-après:

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Reprises provisoires	84.165,40.- €	
Décharges	7.208,40.- €	
Total	91.373,80.- €	

et accorde l'autorisation au collège des bourgmestre et échevins de poursuivre en justice les débiteurs qui figurent audit état conformément à l'article 83 de la loi communale.

### **3. Propriétés immobilières : Contrat de fermage**

Avec toutes les voix le conseil communal approuve un contrat de fermage avec Co-labor s.c. relatif à un terrain sis à Bech-Kleinmacher « Mäsbongert ».